



Communication sur l'adaptation du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques



N° de cat. : En4-73/1-2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-39373-5
EC : 21133

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone: 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photo : © Gettyimages

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2021

Also available in English

Préambule

C'est avec plaisir que le Canada présente sa première communication sur l'adaptation à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette communication a été préparée en reconnaissance de l'article 7 de l'Accord de Paris, de la décision 9 à la CMA.1, et du projet de directives supplémentaires préparé par le Comité de l'adaptation de la CCNUCC (AC19/GUID/6B), présenté conjointement avec la dernière contribution déterminée au niveau national du Canada.

Il est de plus en plus admis que les mesures d'adaptation doivent s'accélérer pour suivre l'évolution des impacts climatiques. L'Accord de Paris a reconnu qu'il était nécessaire d'accroître la capacité d'adaptation ainsi que de limiter l'augmentation des températures à l'échelle mondiale. Le [rapport phare 2019 de la Commission mondiale sur l'adaptation](#) soulignait également la nécessité de s'adapter, plus que jamais, en raison des impacts climatiques sur les humains et le développement économique, et décrivait le triple dividende de l'investissement dans l'adaptation, soit d'éviter des pertes, d'obtenir des avantages économiques et de profiter d'avantages sociaux et environnementaux.

Le présent document décrit le contexte stratégique actuel du Canada pour l'adaptation et la résilience au climat. Les mesures récentes sont mises en évidence ci-après et, le cas échéant, des renvois sont faits aux sources de renseignements existantes, tout particulièrement à la Septième communication nationale du Canada à la CCNUCC. La présente communication sur l'adaptation sera mise à jour dès que les travaux portant sur une Stratégie nationale d'adaptation pour le Canada seront achevés.

Circonstances nationales

La situation nationale du Canada est décrite en détail dans sa Septième communication nationale. On y donne notamment des précisions sur ses structures de gouvernance et on y présente son profil démographique, géographique, économique et climatique bien particulier. Le Canada est impatient de mettre à jour ces renseignements dans sa prochaine communication nationale.

Impacts, risques et vulnérabilités

Des renseignements détaillés sur les impacts, les risques et les vulnérabilités sont donnés dans la Septième communication nationale du Canada. Ce qui suit est une mise à jour à titre indicatif depuis 2018.

Les données scientifiques montrent que les changements climatiques touchent le Canada de manière disproportionnée, le pays se réchauffant deux fois plus vite que la moyenne mondiale et ce, trois fois plus vite dans le Nord canadien. En raison de la dimension mondiale des changements climatiques et de la lenteur des réactions des systèmes climatiques aux efforts mondiaux d'atténuation, même si le Canada prend des mesures et que les émissions mondiales sont réduites, le climat du Canada continuera de changer. Selon le [Rapport sur le climat changeant du Canada](#) (2019), ces changements devraient comprendre des extrêmes de chaleur plus fréquents, des extrêmes de froid moins fréquents, des saisons de croissance plus longues, des saisons de couverture de neige et de glace plus courtes, un écoulement fluvial printanier de pointe hâtif, un rétrécissement des glaciers, un dégel du pergélisol et une élévation du niveau de la mer. La fréquence, l'intensité et la durée des phénomènes extrêmes, comme les vagues

de chaleur, les feux de forêt et les crues soudaines, devraient augmenter au cours des prochaines décennies. Des impacts graduels et à évolution lente modifient progressivement les écosystèmes, les collectivités et les moyens de subsistance. Par exemple, les effets à évolution lente peuvent comprendre l'élévation du niveau de la mer, le dégel du pergélisol et le raccourcissement des périodes de froid qui nuisent à l'accès hivernal aux collectivités éloignées qui dépendent des routes de glace. Les conséquences en cascade déclenchent des effets secondaires qui se propagent dans les systèmes sociaux et économiques.

Diverses évaluations des risques et des conséquences ont été réalisées au Canada sur le plan communautaire, régional, national et sectoriel, et s'ajoutent à un ensemble diversifié de connaissances sur la façon dont les risques liés aux changements climatiques touchent les divers secteurs et régions du Canada. Une série de rapports d'évaluations nationales dirigées par le gouvernement fédéral, [Le Canada dans un climat en changement](#), présente les synthèses les plus à jour des connaissances sur les changements climatiques. Les évaluations sont élaborées au moyen d'un processus rigoureux et ouvert qui garantit la pertinence et la crédibilité, et font appel à un vaste partenariat d'experts en la matière et d'utilisateurs des évaluations de tous les ordres de gouvernement, d'organisations autochtones, d'universités, de groupes professionnels et non gouvernementaux et du secteur privé. Le dernier rapport publié dans cette série est le [Rapport sur les enjeux nationaux](#) (28 juin 2021), qui porte sur les impacts des changements climatiques et les enjeux de l'adaptation ayant une importance nationale ou qui profiteraient d'une perspective pancanadienne intégrée. Il renferme des chapitres sur les villes et villages; les collectivités rurales et éloignées; les ressources en eau; les services écosystémiques; les coûts et avantages liés aux répercussions des changements climatiques et aux mesures d'adaptation; les perspectives du secteur économique; les dimensions internationales; la divulgation, les litiges et les finances associés au climat.

Les rapports d'organisations internationales sont également utiles pour cerner les principaux impacts climatiques, les vulnérabilités et les risques dans l'ensemble du Canada. Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme sans but lucratif qui réunit des experts en la matière afin d'évaluer les données probantes sur des sujets scientifiques complexes d'intérêt public dans le but d'éclairer la prise de décisions au Canada. En 2019, le Conseil a réuni un panel d'experts chargé d'élaborer un rapport intitulé [Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada](#). Ce rapport présente une approche permettant de comprendre et de classer les risques liés aux changements climatiques, ainsi que de déterminer les domaines de préoccupation importants et prioritaires au niveau national au Canada. Il met en évidence une série de risques regroupés en 12 grands domaines portant sur les pertes, les dommages ou les perturbations considérables prévues au cours des 20 prochaines années. Le panel du CAC a indiqué que les infrastructures physiques, les collectivités côtières, les collectivités nordiques, la santé et le bien-être humains, les écosystèmes et les pêches étaient les six principaux domaines de risques. Il a répertorié six autres principaux domaines de risques : l'agriculture et l'alimentation, la foresterie, l'eau, la gouvernance et la capacité, ainsi que la dynamique géopolitique. Le rapport reconnaît également que les changements climatiques ont de graves conséquences sur le mode de vie des peuples autochtones, même si le panel d'experts a reconnu qu'il ne disposait pas de

l'expertise nécessaire pour évaluer pleinement le risque pour le mode de vie de ces peuples et qu'il fallait évaluer plus en profondeur ce domaine de risques avec les peuples autochtones.

De plus, les coûts économiques associés aux conséquences des changements climatiques sont élevés, ils devraient augmenter et ils sont engagés par les gouvernements, les collectivités, le secteur privé et les Canadiens. On estime qu'au Canada, les paiements d'assurance moyens liés aux phénomènes météorologiques extrêmes ont plus que quadruplé pour s'établir à 1,8 milliard de dollars par année au cours de la dernière décennie et que les pertes non assurées sont environ trois ou quatre fois plus élevées. Les coûts croissants et plus fréquents des catastrophes liées au climat comprennent les inondations dans les Prairies et le sud de l'Ontario de 2013 à 2018, les feux de forêt à Slave Lake (2011) et à Fort McMurray (2016) en Alberta, ainsi qu'en Colombie-Britannique (2017 et 2018). Chacun de ces feux coûte plus d'un milliard de dollars; à lui seul, le feu de Fort McMurray a coûté près de 9 milliards de dollars. En 2018, on estimait que les phénomènes météorologiques violents entraînaient des pertes de 2 milliards de dollars pour les agriculteurs, ce qui en fait le quatrième coût le plus élevé à avoir été enregistré.

L'Institut canadien pour des choix climatiques (l'Institut) est un organisme de recherche indépendant créé en janvier 2020 grâce au financement du gouvernement du Canada pour présenter une analyse qui aide le pays à évoluer vers la croissance propre dans tous ses secteurs et régions. L'Institut a un programme de travail axé sur les coûts des changements climatiques, notamment la production d'une série de rapports prévus sur deux ans. En décembre, l'Institut a diffusé le tout premier rapport de la série, intitulé [La pointe de l'iceberg : Composer avec les coûts connus et inconnus des changements climatiques au Canada](#). En plus des dangers graves et des coûts connexes, l'Institut souligne que les conséquences des changements climatiques qui évoluent lentement devraient entraîner des coûts importants et croissants. Par exemple, le dégel du pergélisol dans les Territoires du Nord-Ouest pourrait entraîner des coûts de 1,3 million de dollars au cours des 75 prochaines années, soit environ 25 % du PIB territorial actuel, en raison de dommages tels que l'affaiblissement des infrastructures. En outre, le rapport indique que « sans adaptation, l'accélération des changements climatiques aura un impact croissant sur la santé, les écosystèmes, ainsi que sur les droits, les terres et les pratiques autochtones, difficilement quantifiables sur le plan économique, mais considérables ». Le 2 juin 2021, l'Institut a diffusé le deuxième rapport de la série, intitulé [Les coûts des changements climatiques pour la santé : Comment le Canada peut s'adapter, se préparer et sauver des vies](#). Bien que ce rapport reconnaisse que toutes les répercussions sociales et sur la santé ne peuvent être quantifiées et que les valeurs économiques ne saisissent pas toute la portée des risques, on y mentionne que les changements climatiques constituent une menace importante pour la santé et on y présente une analyse économique de certains des nombreux impacts climatiques liés à la santé, à la qualité de vie, aux soins de santé et à la productivité de la main-d'œuvre.

Dans l'ensemble, les changements climatiques touchent tous les volets de la société, de l'économie et de la gouvernance au Canada, que ce soit de façon abrupte ou progressive. Ces conséquences transversales posent des risques importants pour la santé et le bien-être des Canadiens, des collectivités et de l'économie.

Mise en œuvre de mesures et de plans d'adaptation

La Septième communication nationale du Canada décrit en détail les mesures et les plans d'adaptation mis en œuvre jusqu'en 2018. Voici un résumé de haut niveau des mesures et des plans pour l'ensemble du Canada, qui souligne également les efforts déployés plus récemment par les autorités fédérales.

Au cours des deux dernières décennies, tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les particuliers, les entreprises et la société civile ont pris des mesures individuelles et collectives importantes dans l'ensemble du Canada pour lutter contre les risques climatiques. En 2016, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (le Cadre pancanadien) a été établi comme le principal mécanisme de collaboration en matière de changements climatiques entre les administrations gouvernementales, notamment en matière d'adaptation. Par l'entremise du Cadre pancanadien, ainsi que grâce à des mesures individuelles, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis en œuvre des mesures pour partager les connaissances, renforcer les capacités et investir dans des initiatives d'adaptation sur le terrain.

Le gouvernement fédéral fait progresser l'adaptation aux changements climatiques au pays en produisant et en partageant des connaissances, en renforçant la capacité d'adaptation de manière à y réagir et en aidant les Canadiens à passer à l'action. Depuis 2018, les mesures fédérales d'importance comprennent les suivantes :

- En décembre 2020, dans le [plan climatique renforcé, Un environnement sain et une économie saine](#), le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer une Stratégie nationale d'adaptation. Pour renforcer cet engagement, le gouvernement fédéral collaborera avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les peuples autochtones et d'autres partenaires clés, y compris des jeunes, afin d'élaborer la Stratégie. Cette dernière établira une vision commune de la résilience climatique au Canada, déterminera les grandes priorités d'une collaboration accrue et établira un cadre servant à mesurer les progrès à l'échelle nationale.
- Les investissements récents réalisés par le gouvernement fédéral totalisent 3,79 milliards de dollars et sont consacrés à un ensemble de politiques et de programmes d'adaptation dirigés par des ministères et organismes fédéraux clés qui contribueront à faire progresser les efforts dans plusieurs secteurs prioritaires. Ces investissements comprennent du financement dans :
 - Infrastructure Canada afin de bonifier le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, pour soutenir des projets tels que des activités d'atténuation des feux de forêt, la réparation des systèmes d'eau pluviale et la remise en état des milieux humides et littoraux;
 - Infrastructure Canada afin de créer un fonds pour l'infrastructure naturelle en faveur de projets d'infrastructure naturelle et hybride et d'aider à améliorer le bien-être, à atténuer les conséquences des changements climatiques et à prévenir les phénomènes naturels coûteux;
 - Infrastructure Canada et le Conseil canadien des normes afin de renouveler le Programme de normes pour des infrastructures résilientes, et de poursuivre les travaux de mise à jour des normes et des recommandations dans des domaines prioritaires,

comme la cartographie des zones inondables et les normes de construction dans le Nord;

- l'Agence Parcs Canada et Ressources naturelles Canada afin de renforcer l'état de préparation aux feux de forêt dans les parcs nationaux du Canada et de contribuer à la cartographie des zones dans le nord du Canada considérées comme étant à risque pour les feux de forêt, respectivement;
 - Services autochtones Canada afin d'aider les Premières Nations et les Inuits à gérer les effets des changements climatiques sur la santé, notamment les difficultés d'accès aux aliments traditionnels, les phénomènes météorologiques extrêmes et les effets sur la santé mentale des jeunes.
- Le Centre canadien des services climatiques est une équipe multidisciplinaire qui travaille avec des partenaires et des intervenants pour fournir des services climatiques, offrir l'accès à des renseignements sur le climat et renforcer les capacités locales afin de passer à l'action. En 2019, le Centre a soutenu l'élaboration d'un nouveau portail climatique en ligne, donneesclimatiques.ca, en collaboration avec des organismes climatiques de premier plan et des concepteurs de technologie de pointe. Il offre un environnement interactif qui permet aux utilisateurs d'explorer, de voir et de télécharger des données haute résolution sur le climat et des renseignements adaptés à leurs besoins particuliers.
 - Grâce à l'[Initiative sur les immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base](#), le Canada est un chef de file mondial de l'intégration des futures questions climatiques dans la conception des infrastructures publiques afin de parvenir à la résilience climatique. En novembre 2020, des [données climatiques prospectives](#) ont été publiées, notamment sur les températures, les précipitations et les vents, à partir de plus de 660 emplacements au Canada, afin d'éclairer les codes et les normes de construction et d'infrastructure. Les futures données de conception climatique sont déjà intégrées dans le cadre des exigences [Green Building Requirements](#) de Waterfront Toronto, l'une des premières initiatives pour lesquelles ces données étaient exigées.

Des solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience

Des solutions fondées sur la nature pour s'adapter aux changements climatiques sont mises en place à tous les niveaux et peuvent aider à relever les défis des changements climatiques et de la perte de biodiversité, tout en offrant de nombreux avantages connexes, comme l'amélioration des puits de carbone et de la qualité de l'environnement ainsi que le soutien à la santé et au bien-être au moyen de l'accès à la nature. Les solutions fondées sur la nature sont également reconnues pour leur capacité à fournir les services d'infrastructure ciblés, y compris les services habituellement fournis par de l'infrastructure grise, tels que la gestion de l'eau pluviale, des eaux usées et de l'inondation et l'atténuation des températures extrêmes. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent en collaboration par l'intermédiaire du Conseil canadien des ministres de l'environnement afin de renforcer la sensibilisation et les capacités des solutions naturelles pour améliorer la résilience, par exemple, grâce à la publication du rapport intitulé [Pratiques exemplaires et ressources relatives à l'infrastructure naturelle résistante au climat](#). En plus du nouveau Fonds pour l'infrastructure naturelle mentionné ci-dessus, le gouvernement fédéral collabore avec des partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin de soutenir des projets d'infrastructure naturelle pour améliorer la résilience aux principaux impacts climatiques par le biais du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes d'Infrastructure Canada. Par exemple, grâce au financement de ce programme, la Ville de Montréal est en voie de créer l'un des plus grands espaces verts urbains au monde afin d'améliorer la santé des écosystèmes des milieux humides et la résilience aux inondations dans les parties vulnérables de la ville. La résilience climatique accrue est également un avantage connexe qui découle des programmes fédéraux visant à faire progresser les solutions climatiques naturelles, par exemple en :

- [investissant jusqu'à 3,2 milliards de dollars sur 10 ans](#) pour s'associer avec les provinces, les territoires, des organisations non gouvernementales, des communautés autochtones, des municipalités, des propriétaires fonciers privés et autres, afin de planter deux milliards d'arbres sur des terres publiques provinciales et fédérales, dans des villes et des collectivités, dans des exploitations agricoles et sur des terrains privés en zone rurale et urbaine;
- [investissant jusqu'à 631 millions de dollars sur 10 ans](#) pour collaborer avec les provinces, les territoires, des organismes de conservation, des communautés autochtones, des propriétaires fonciers privés et d'autres afin de remettre en état et d'améliorer les milieux humides, les tourbières, les prairies et les terres agricoles et de stimuler la séquestration du carbone;
- [investissant plus de 185 millions de dollars sur 10 ans](#) pour élaborer et mettre en œuvre des pratiques agricoles visant à limiter les changements climatiques, ainsi que 200 millions de dollars supplémentaires pour l'application immédiate de mesures de lutte contre les changements climatiques dans les exploitations agricoles pour accélérer la diminution des émissions grâce à des projets visant à améliorer la gestion de l'azote et à stimuler l'adoption des cultures de couverture, entre autres mesures;
- continuant à soutenir les partenariats avec les communautés autochtones partout au pays grâce à la création de nouvelles Aires protégées et de conservation autochtones et de programmes de Gardiens autochtones.

Les organisations non gouvernementales et le secteur privé prennent également des mesures. Par exemple, l'Initiative sur les biens naturels dans les municipalités, Swiss Re et le Bureau d'assurance du Canada s'associent dans le cadre d'un projet pilote dont le but consiste à élaborer des produits d'assurance qui inciteraient les administrations locales à gérer les biens naturels. Une fois mis en marché, ces nouveaux produits d'assurance aideraient les administrations locales canadiennes à protéger les biens naturels, comme les forêts et les milieux humides. Ce projet vise à reproduire deux modèles d'assurance fondés sur la nature qui ont été appliqués avec succès au Mexique et aux Pays-Bas.

À l'échelle internationale, le Canada a été un pays rassembleur et un partenaire de financement de la Commission mondiale sur l'adaptation, une initiative internationale sur deux ans inaugurée en 2018 afin de rehausser le profil de l'adaptation aux changements climatiques et de trouver des solutions d'adaptation. Cela comprenait la collaboration avec le Mexique afin d'orienter les pistes d'action des solutions fondées sur la nature dans le but d'accélérer l'adoption de ces solutions à grande échelle. La Commission a pris fin au Sommet pour l'adaptation aux changements climatiques, en janvier 2021, qui comprenait une activité d'ancrage pour la piste d'action des solutions fondées sur la nature, organisé par le Canada. Ce Sommet a été la troisième activité à attirer le plus grand nombre de personnes parmi les 27 séances, auquel ont assisté plus de 10 500 participants internationaux et qui ont suscité plus de 65 000 communications dans les médias sociaux. Lors de cet événement, le Canada et ses partenaires ont lancé un appel à l'action à la communauté internationale pour qu'elle continue de faire progresser les travaux portant sur des solutions d'adaptation fondées sur la nature.

Le Canada collabore avec plusieurs groupes multilatéraux pour faire avancer les connaissances et les mesures liées à l'adaptation à l'échelle mondiale. Par exemple, le pays aide l'Organisation mondiale de la santé à mettre au point des outils et des recommandations pour renforcer la résilience aux changements climatiques et la durabilité environnementale des systèmes de santé. De plus, le Canada joue un rôle actif dans le [Global Resiliency Dialogue](#), une collaboration de concepteurs de codes de construction et de chercheurs de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis qui cherchent à orienter l'élaboration des codes de construction grâce à des données scientifiques sur le climat afin d'améliorer la résilience climatique des immeubles et des collectivités face à l'intensification des risques attribuables aux changements climatiques.

Les provinces et territoires canadiens prennent aussi des mesures énergiques afin de s'adapter et d'améliorer leur résilience aux changements climatiques. Toutes les provinces et tous les territoires ont des stratégies et/ou des plans d'adaptation, la plupart d'entre eux étant intégrés dans des plans climatiques plus larges, ou ils se sont engagés à en élaborer. À cette planification de l'adaptation s'ajoutent la gestion des urgences et la planification de la réduction des risques de catastrophes, mises en œuvre en réaction aux divers types d'urgences et de catastrophes, notamment celles qui découlent des changements climatiques. Au total, 11 provinces et territoires ont entrepris ou prévoient d'entreprendre des évaluations des risques d'envergure variable. Neuf se sont engagés à rendre compte des progrès réalisés à l'égard des mesures d'adaptation et, parmi eux, trois ont élaboré ou prévoient d'élaborer des indicateurs de l'adaptation. Des mesures fédérales-provinciales-territoriales conjointes sont mises de l'avant grâce à plusieurs initiatives, notamment le Partenariat panterritorial pour l'adaptation, le Programme des initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et les centres de données climatiques régionaux dans les Prairies et le Canada atlantique.

En plus des efforts provinciaux et territoriaux, les villes et les collectivités canadiennes prévoient activement les risques climatiques en évaluant les risques et en élaborant des stratégies d'adaptation qui orientent l'urbanisme et les infrastructures, en encourageant les propriétaires fonciers et les entreprises à passer à l'action et en mettant en place des mesures pour faire progresser l'action à

l'échelle locale (p. ex., des règlements sur l'utilisation du territoire, des politiques, des règlements de zonage et des mesures de santé publique).

Les peuples autochtones et les organisations autochtones nationales continuent également d'assurer un leadership en matière de climat. L'Inuit Tapiriit Kanatami a élaboré la Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques et l'Assemblée des Premières Nations a déclaré l'urgence climatique en 2019. La nation métisse renforce sa capacité à faire face aux conséquences croissantes des changements climatiques sur la santé et le bien-être de ses citoyens et de ses communautés. Les initiatives et stratégies à l'échelle régionale progressent également et de nombreuses communautés autochtones mettent en œuvre des initiatives d'adaptation à l'échelle communautaire.

Dans le secteur privé, des entreprises prennent en compte les facteurs climatiques dans leurs investissements, leur planification et leurs décisions opérationnelles afin d'améliorer leur résilience et leur compétitivité à long terme. En 2019, la Banque du Canada s'est engagée à évaluer l'impact des changements climatiques sur le secteur financier canadien. Ce secteur reconnaît de plus en plus la nécessité de divulguer les risques liés aux changements climatiques, et l'industrie de l'assurance et la profession comptable sont à la tête des efforts consentis pour quantifier les risques et soutenir les mesures visant à les divulguer et à y réagir. Le Canada s'est dernièrement joint à l'initiative du secteur privé [Coalition for Climate Resilient Investment](#), qui vise à élaborer et à faire avancer des solutions d'intégration pratique des risques liés aux changements climatiques dans les prises de décisions en matière d'investissement, notamment dans les infrastructures physiques à l'échelle nationale. Concrètement, les associations professionnelles (p. ex., ingénieurs, planificateurs, comptables, assureurs, sylviculteurs, personnel infirmier, médecins) s'efforcent de collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux afin d'élaborer une formation et un guide pour informer leurs membres et leur permettre de réagir aux changements climatiques dans leur pratique professionnelle.

La société civile et les organisations non gouvernementales au Canada, y compris les organisations et initiatives dirigées par des jeunes, font progresser les mesures d'adaptation, la sensibilisation et les connaissances de diverses manières, de l'échelle communautaire à l'échelle nationale.

Soutien aux pays en développement

Les efforts visant à appuyer les mesures climatiques dans les pays en développement sont décrits en détail dans la Septième communication nationale du Canada et le quatrième rapport biennal.

Lors du Sommet des dirigeants du G7, le Canada a annoncé qu'il doublerait son engagement en matière de financement climatique pour qu'il s'établisse à 5,3 milliards de dollars sur cinq ans. Cet engagement comprend un financement accru pour l'adaptation, la nature et des solutions fondées sur la nature. Le Canada a également annoncé qu'il augmenterait ses subventions pour les porter à 40 % (elles se situaient auparavant à 30 %) afin d'améliorer l'accès des collectivités concernées.

L'engagement précédent du Canada de 2,65 milliards de dollars en matière de financement climatique a contribué à l'intensification des efforts d'adaptation à l'échelle internationale. Par exemple, le pays a

versé 4 millions de dollars au Réseau mondial des plans nationaux d'adaptation, qui favorise la planification de l'adaptation dans les pays en développement. En outre, le financement climatique du Canada soutient l'élaboration de plans d'adaptation nationaux de manière indirecte, en contribuant à des fonds multilatéraux, comme le Fonds vert pour le Canada, auquel le pays s'est engagé à verser au total 600 millions de dollars. En avril 2021, la répartition du portefeuille du Fonds vert pour le climat était quasiment équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation. Jusqu'à maintenant, le Fonds vert pour le climat a approuvé 62 demandes de soutien à l'élaboration de stratégies et de plans d'adaptation nationaux dans 61 pays, pour un total de 149 millions de dollars (USD). Le Canada verse également 37,5 millions de dollars au Fonds pour les pays les moins avancés, qui a aidé 51 pays à mettre en œuvre les mesures d'adaptation d'urgence décrites dans les Programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, ainsi qu'à soutenir la formulation des plans d'adaptation nationaux qui aident les pays à cerner leurs besoins en matière d'adaptation à moyen et à long terme.

En outre, le Canada a versé 10 millions de dollars au projet de systèmes d'alerte hâtive face aux risques posés par le climat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour l'amélioration des systèmes d'alerte hâtive dans certaines des collectivités les plus vulnérables. Ces systèmes se sont avérés efficaces pour réduire les pertes de vies et atténuer les difficultés économiques causées par exemple par les cyclones tropicaux, les inondations, les orages violents et les feux de forêt. Le Canada a également versé 20 millions de dollars au Fonds Canada-CARICOM pour l'adaptation au climat, qui répond aux besoins des pays des Antilles et renforce leurs capacités relativement à des initiatives misant sur le financement multilatéral et du secteur privé dans des domaines tels que l'agriculture, les infrastructures hydrauliques et la durabilité de l'environnement.

Le Canada applique une optique sexospécifique du financement climatique grâce à la Politique d'aide internationale féministe, qui a été adoptée en 2017. Cette politique a pour but de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, notamment par des mesures relatives à l'environnement et au climat axées sur l'adaptation, l'atténuation et la gestion de l'eau.

Collaboration à d'autres cadres internationaux

Les mesures d'adaptation du Canada contribuent à d'autres cadres internationaux. Comme il est décrit dans la Septième communication nationale du Canada, les mesures d'adaptation aident à faire progresser plusieurs Objectifs de développement durable des Nations Unies. La [Stratégie fédérale de développement durable](#) du gouvernement du Canada est le principal moyen de rendre compte du développement durable et comprend plusieurs objectifs qui contribuent à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques, notamment Mesures relatives aux changements climatiques et Infrastructure moderne et résiliente.

L'adaptation aux changements climatiques partage également des liens importants avec le programme sur la nature au Canada. Des écosystèmes sains et intacts peuvent fournir des services qui favorisent une meilleure résilience aux changements climatiques. Les efforts du Canada en matière d'adaptation, tout particulièrement les mesures visant à faire progresser les solutions fondées sur la nature, sont complémentaires aux engagements envers la protection de 25 % des terres et des océans du Canada

d'ici 2025 et d'autres buts et objectifs formulés dans la Convention sur la diversité biologique. Cela comprend l'objectif 5 des buts et objectifs du Canada pour la biodiversité d'ici 2025 dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique : « D'ici 2020, la capacité des systèmes écologiques canadiens à s'adapter aux changements climatiques est mieux comprise, et des mesures d'adaptation prioritaires sont appliquées ».

De plus, les mesures d'adaptation aident à faire progresser les efforts consentis dans le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. La [Stratégie de sécurité civile pour le Canada](#) est la stratégie de réduction des risques de catastrophes à l'échelle nationale; elle respecte les engagements pris dans le Cadre d'action de Sendai. Comme sa portée englobe tous les risques, la Stratégie fait également avancer les travaux portant sur certains dangers liés au climat (p. ex., les inondations et les feux de forêt) dans les quatre volets de la gestion des urgences : soit la prévention et l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Dans le cadre de la Stratégie de sécurité civile, certaines initiatives importantes sont mises en œuvre. Ces travaux comprennent : l'élaboration d'un profil de risque national qui brossera un tableau national prospectif des risques liés aux catastrophes et des capacités en la matière; la création d'un Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation (interdisciplinaire) comme première étape de l'établissement d'un Programme national d'assurance résidentielle contre les inondations à risque élevé, avec un comité directeur distinct sur les besoins des Premières Nations en matière d'assurance résidentielle contre les inondations; la prolongation de deux ans du Programme national d'atténuation des catastrophes pour partager les coûts des programmes d'atténuation des inondations avec les provinces et les territoires; ainsi que l'examen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, qui constituent un important programme fédéral d'aide financière en cas de catastrophe.

Un certain nombre de risques géopolitiques sont amplifiés par les changements climatiques, notamment une migration accrue, des tensions géopolitiques et des besoins accrus en aide humanitaire et en aide étrangère. Le Canada joue un rôle actif en facilitant la coopération internationale en matière de lutte contre les changements climatiques et en réagissant à ses risques géopolitiques connexes grâce à sa présence dans diverses tribunes internationales, dont le Forum de coopération économique Asie-Pacifique, l'OTAN, la Francophonie, le Commonwealth, le G7, le Conseil de l'Arctique, l'OTAN et des organisations régionales. Ayant reconnu que les crises humanitaires et climatiques auront une incidence sur les déplacements de population sur la planète, le Canada collabore à l'élaboration du Pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières et soutient la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes naturelles.

Mesures d'adaptation sexospécifiques et leaders autochtones en matière de climat

Partout dans le monde, les effets des changements climatiques exacerbent les inégalités sociales et économiques et sont vécus différemment par les hommes et par les femmes. Les changements climatiques ont un impact disproportionné sur les membres les plus vulnérables de la société, notamment les populations autochtones, les femmes, les aînés et les enfants, ainsi que sur l'intersectionnalité de ces identités. Si l'on ne fait rien, les répercussions des changements climatiques peuvent compromettre les objectifs en matière de santé, de qualité de vie et d'égalité des sexes.

Les politiques et les programmes d'adaptation peuvent appuyer plusieurs objectifs du Cadre des résultats relatifs aux genres du gouvernement du Canada, dont une éducation et un perfectionnement des compétences meilleurs et plus équitables (p. ex., grâce à l'accès élargi à des outils, à des ressources et à la formation sur la surveillance des changements climatiques, leur atténuation et l'adaptation à ces changements), de même que la participation à l'économie et à la prospérité (p. ex., grâce à des investissements visant à faire en sorte que le secteur de la santé soit plus résilient, lequel est plus diversifié et compte une plus grande proportion de femmes occupant des postes de direction et de niveau opérationnel que d'autres). Les mesures d'adaptation peuvent également aider à faire progresser les objectifs du Cadre lié à la lutte contre la violence fondée sur le genre et l'accès à la justice (p. ex., en réduisant le stress lié à la gestion des répercussions des situations d'urgence associées au climat et l'augmentation connexe des cas de violence dans les collectivités touchées, en atténuant les dangers liés au climat et en créant des collectivités plus sûres et plus résilientes), de même qu'à favoriser la réduction de la pauvreté, la santé et le mieux-être.

La sexospécificité dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes du gouvernement du Canada

L'un des programmes phares du financement de l'adaptation du gouvernement, soit le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes de 3,4 milliards de dollars, tient compte des questions liées au genre de plusieurs manières. Par exemple, les bénéficiaires des projets financés (p. ex., ceux qui réduisent les interruptions de service) comprendront des femmes, des aînés, des jeunes, des Autochtones et des personnes handicapées. Par ailleurs, Infrastructure Canada appliquera le cadre de production de rapports sur les avantages communautaires en matière d'emploi (AME) à tous les projets approuvés, grâce au Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, pour encourager les promoteurs à résoudre de façon proactive les inégalités, à favoriser la croissance économique inclusive et à jeter les bases de pratiques d'approvisionnement inclusives. Le cadre de production de rapports sur les avantages communautaires en matière d'emploi contribuera à améliorer les possibilités d'emploi pour tous les projets du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes destinés à des groupes cibles, comme les apprentis, les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les anciens combattants, les jeunes, les nouveaux Canadiens, les petites et moyennes entreprises et les entreprises sociales.

Les connaissances autochtones sont essentielles pour comprendre les risques liés aux changements climatiques et pour y réagir. Afin de réduire les risques et de bien s'adapter, il est capital de favoriser l'autodétermination des Autochtones, en reconnaissant leurs droits et la valeur de leurs connaissances. Pour ce faire, en 2016, le gouvernement fédéral s'est engagé à renforcer sa collaboration avec les peuples autochtones, à titre de partenaires, pour obtenir des résultats réels et significatifs, en leur permettant d'être le moteur des mesures climatiques pendant la mise en œuvre du Cadre pancanadien. À la suite des engagements pris conjointement par le Premier ministre et les dirigeants nationaux de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis, le

gouvernement fédéral a créé trois tables bilatérales distinctes de hauts responsables en 2017. Ces tables sont fondées sur la reconnaissance des droits, la collaboration et le partenariat; elles préconisent une approche de collaboration pour la mobilisation constante des peuples autochtones et elles favorisent le leadership autochtone en matière de climat.

Les prochaines étapes de la politique d'adaptation au Canada

Le Canada s'affaire maintenant à élaborer sa toute première Stratégie nationale d'adaptation (SNA). Cette dernière aidera le Canada à faire face à la réalité commune des changements climatiques en rassemblant sa communauté de l'adaptation et en misant sur ses ressources, ses connaissances et son expertise. La SNA offre une bonne occasion d'élargir le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, de réunir tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les municipalités, les sociétés privées, les universités, la société civile, les jeunes et tous les Canadiens dans une approche globale de la société pour l'adaptation aux changements climatiques.

La Stratégie sera axée sur la collaboration et l'action, elle cherchera à favoriser une compréhension commune des défis et des risques liés aux changements climatiques, à définir une vision commune de l'adaptation et à élaborer un cadre d'objectifs communs pour harmoniser les mesures collectives et individuelles. La SNA établira les priorités de la collaboration et favorisera les résultats sous la forme d'une réduction des risques liés aux changements climatiques et d'une augmentation de la capacité d'adaptation.

Pour faire en sorte que ses mesures soient holistiques et liées à d'autres priorités sociales, économiques et environnementales du Canada, la SNA visera à :

- appuyer les plans, les stratégies et les mesures proposés par tous les ordres de gouvernement et les peuples autochtones;
- faire progresser la réconciliation et à soutenir le leadership autochtone en matière de climat;
- favoriser l'équité et la résilience juste, et utiliser des processus inclusifs qui permettent à tous les Canadiens, y compris les jeunes, de participer;
- créer des emplois et soutenir la reprise économique après la pandémie de COVID-19, ainsi qu'après les urgences et les catastrophes climatiques à venir.

La participation à l'élaboration de la SNA est déjà commencée; les partenaires et les intervenants se sont montrés très intéressés à y participer lors des discussions préalables. La participation et l'élaboration se poursuivront pendant les deux prochaines années afin que la SNA du Canada soit diffusée en 2023.